

Nice, le 12 avril 2017

L'Inspecteur d'Académie

à

Mesdames et messieurs les professeurs des
écoles et instituteurs
S/C Mesdames et messieurs les inspecteurs
chargés de circonscription du premier degré

et

Mesdames et messieurs les principaux de collèges
avec SEGPA

Direction des
services
départementaux
de l'éducation
nationale
des Alpes-
Maritimes

Objet : Recrutement poste à profil

Division du
Personnel 1^{er}
degré

Vous voudrez bien porter à l'attention des instituteur(trice)s et professeur(e)s des
écoles l'appel à candidature suivant :

- Coordonnateur(trice) REP au collège Victor DURUY- Nice

Tél : 04 93 53 70 70
fax : 04 93 72 64 17

Vous trouverez en annexe le descriptif du poste.

Affaire suivie par :
Sakina SADOUK
Téléphone
04 93 72 63 57

La nomination se fera à titre définitif

Fax
04 93 72 63 22
Mél.

Les personnels intéressés voudront bien adresser leur fiche de candidature par voie
hiérarchique à Monsieur l'Inspecteur d'Académie et, simultanément à la Division du
personnel (DSDEN 06 Dipe 2 - à l'adresse suivante : ia06-dipe2@ac-nice.fr)

sakina.sadouk@ac-
nice.fr

Avant le vendredi 5 mai 2017 à 12 heures

53 avenue Cap de
Croix
06181 Nice cedex 2

SIGNE

Michel-Jean FLOC'H

RECRUTEMENT POSTE A PROFIL

FICHE DE CANDIDATURE A RETOURNER A LA DSDEN AVANT LE 5 mai 2017 12 HEURES
Mail : ia06-dipe2@ac-nice.fr

NOM :

Prénom :

Affectation actuelle :

Nommé(e) à Titre définitif Titre provisoire en délégation

le :

Date de nomination :

Ancienneté dans la fonction :

AGS (renseigné par le service DIPE II) :

Circonscription :

Adresse personnelle :

N° de téléphone :

E-mail :

Diplômes et date d'obtention :

Je déclare être candidat(e) au poste :

« Coordonnateur(trice) REP au collègue Victor DURUY - Nice »

A
(signature)

le

Avis, date, signature et cachet de l'Inspecteur(trice) de circonscription :

A
(signature)

le

FICHE DE POSTE

"Coordonnateur REP collège DURUY"

I. LE POSTE

Coordonnateur (trice) REP

Refondation de l'éducation prioritaire - Circulaire n°2014-077 du 04/06/2014

"Le coordonnateur, qui reçoit une lettre de mission, a pour rôle de coordonner la mise en œuvre du projet de réseau entre le collège et les écoles du réseau. Il a vocation à intervenir pour les deux degrés d'enseignement."

Ce poste est basé dans le collège et l'une des écoles où le coordonnateur interviendra, à savoir :

- Collège V. Duruy
- Ecole Macé 2

Les temps d'interventions sont déterminés par l'IEN

II. OBJECTIFS ET MISSIONS

Le coordonnateur REP est un enseignant qui exerce ses missions sous l'autorité de l'Inspecteur d'Académie représenté par l'Inspecteur de l'Education nationale en charge d'une circonscription du premier degré et du Principal de collège tête de réseau. Son action s'inscrit dans le cadre du projet du réseau REP s'appuyant sur le référentiel de l'Education Prioritaire.

Il fait partie de l'équipe de réseau co-animée par le Principal, l'Inspecteur de l'Education nationale et l'IA- IPR référent, ce qui nécessite une bonne connaissance réciproque des tâches de chacun des membres de l'équipe, la préparation, voire la mise en œuvre d'actions conjointes.

S'il a principalement une mission d'ordre pédagogique, il accomplit en parallèle des tâches administratives liées au suivi du projet de réseau et des tâches d'organisation en partenariat avec les instances du collège et de la circonscription.

Axe pédagogique

- Il met en cohérence les axes retenus dans le projet de réseau REP et les actions envisagées ; il en suit la mise en œuvre et l'évaluation.
- Il aide les équipes à définir, concevoir et réaliser des projets concourant à l'amélioration de la réussite scolaire.
- Il favorise la mutualisation et la diffusion des actions.
- Il favorise et développe les relations entre les écoles, le collège et tous les membres du réseau.
- Il participe aux concertations des enseignants pour impulser les choix définis dans le réseau.
- Il collecte et diffuse l'information et la documentation.
- Il contribue à la définition et à la mise en place des actions de formation définies dans le projet de réseau REP.

Axe logistique

- Il met en place et tient le tableau de bord du réseau en cohérence avec les outils nationaux, académiques et départementaux.
- Il organise les réunions, les concertations ou les animations et est garant de la mise en œuvre des contenus définis par le comité de pilotage du réseau.
- Il assure le secrétariat des instances de pilotage du dispositif REP. Il prépare les réunions des comités de pilotage du réseau et met en œuvre les décisions.
- Il rédige et diffuse les relevés de conclusions.
- Il prépare le compte rendu annuel d'activités en collaboration avec les responsables du réseau.
- Il représente l'institution dans les instances partenariales.
- Il développe les relations de travail entre les écoles, le collège et les partenaires du réseau (collectivités locales, institutions et associations à caractère éducatif, social ou culturel).
- Il apporte son concours à la mise en œuvre du volet pédagogique de la politique de la ville et accompagne les initiatives confortant les démarches de formation et d'orientation des élèves du réseau.

Chaque année, dans le cadre du dispositif national d'évaluation, un rapport d'activités est produit pour contribuer au bilan et à l'analyse de ses missions.

III. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- CAFIPEMF souhaité
- Motivation et disponibilité
- Goût affirmé de l'expérimentation et de l'animation pédagogique
- Connaissance de l'Éducation prioritaire, du système éducatif et des objectifs respectifs de chacun des cycles
- Capacités organisationnelles, relationnelles et partenariales fortes
- Compétence en expression écrite : rédaction de courriers, bilan, projets, ...
- Compétence organisationnelles : capacité à gérer plusieurs dossiers en parallèle
- Compétence en informatique et bureautique : word, excel, powerpoint, classe virtuelle
- Déontologie : obligation de réserve dans les relations avec les différents partenaires : confidentialité sur certaines informations concernant les écoles, les établissements, les élèves; loyauté envers l'institution.